

Participants

Enseignants : Mmes LACROIX, MORAND, BORDAZZI et M.VAUDEY et

Mairie : Mme CUTIVET

ATSEM: Mme COTTE Caroline, Mme GAUTIER

Représentants de parents : Mmes ROBIN, POULAIN et M. MONNET et TRILLAT

Excusés : Mme VOLPI (IEN), Mmes BANTOURE, PAGNIER et SALANSON (enseignantes), M. COURBOU (Maire), Mme HALLER (DDEN)

Les sujets abordés lors du conseil d'école seront **d'intérêt collectif et non individuel**. Le procès-verbal est adressé à tous les membres, ainsi qu'à tous les parents d'élèves par mail (adresse demandée en début d'année dans la fiche de renseignements). Il est, par ailleurs, en consultation libre sur le panneau d'affichage de l'école.

PREVISION DES EFFECTIFS RENTREE 2024/2025

→ **EFFECTIFS ACTUELS**

- Actuellement, il y a 170 élèves dans l'école répartis sur 7 classes : soit une moyenne de 24.2 élèves / classe.

Mme LACROIX	Mme BANTOURE	Mme MORAND	Mme PAGNIER	M. DREVET Mme BORDAZZI	Mme SALANSON	M. VAUDEY
PS/MS	MS/GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
26	25	26	21	25	24	23

→ **RENTREE DE SEPTEMBRE 2024**

- Plusieurs élèves quitteront l'école à la fin de l'année suite à des déménagements. Ces départs s'ajouteront à ceux des élèves de CM2 qui rejoindront le collège.

À l'heure actuelle, il est prévu 156 élèves en septembre répartis dans les 7 classes de l'école soit une moyenne de 22.3 élèves / classe.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	11	19	20	23	17	22	23

À la rentrée 2023, la taille des classes du premier degré continue de diminuer dans les écoles publiques, que ce soit dans les classes de niveau préélémentaire (maternelle) ou élémentaire. Elle est en moyenne de 21,7 élèves à l'école maternelle et de 21 élèves par classe à l'école primaire publique.

Dans les écoles privées sous contrat, ces classes sont plus chargées, avec respectivement 24,9 et 24,4 élèves en moyenne.¹

Pour rappel :

La répartition des élèves dans les classes est décidée par les enseignants en conseil des maîtres. Nous répartissons les élèves afin d'équilibrer le nombre de filles et de garçons.

Nous prenons en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers nécessitant la présence d'une AESH ou pas. Nous séparons les membres d'une même famille dans la mesure du possible.

Enfin, nous tenons compte des affinités entre les élèves.

Le groupe classe doit être hétérogène.

La répartition en double niveau se fait en fonction de la constitution des classes : autonomie des élèves, effectifs des groupes...

Après l'avis de l'IEN sur les répartitions choisies, les classes ainsi constituées ne pourront être modifiées à la rentrée.

Mairie :

Pour préparer au mieux la rentrée, la mairie verse une enveloppe de 55 € par élève à l'école (pour les fournitures scolaires et fournit les carnets de liaison + les ramettes de papier + petit équipement :type massicot).

Actuellement, Mmes COTTE et GAUTHIER sont prévues sur les 2 classes maternelles pour l'année prochaine : 2 temps pleins.

La liste des fournitures scolaires qui restent à la charge des familles (cartable, trousse...) est donnée lors de l'inscription et téléchargeable sur le site de la mairie.

La Mairie offre comme chaque année des calculatrices + un livre + une carte adhérente à la médiathèque des VDD aux élèves de CM2 qui quittent l'école.

Cette année, la remise se fera le **lundi 1er juillet à 18h00** dans la salle des fêtes de la commune en présence de M. le Maire et de Mme Cutivet.

EXERCICES DE SECURITE

→ **Evacuation incendie :**

Cette année, nous avons effectué un exercice incendie le jeudi 28 septembre 2023. L'idée étant de reconnaître le signal sonore. Un nouvel exercice sera prévu avant les vacances d'été sur le temps de sieste des PS avec le concours des pompiers.

AXES DU PROJET D'ECOLE / PROJETS PEDAGOGIQUES

AUTOUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE :

⇒ **BIBLIOTHEQUE** : Toutes les classes de l'école ont pu se rendre à la bibliothèque et emprunter des livres tout au long de l'année. Un bilan est à venir avec Stéphanie de la médiathèque de SJDS (retour sur les échanges de livres organisés avec l'école).

⇒ **DESTINATION LECTURE** : « Destination lecture », organisée par le réseau des médiathèques des Vals du Dauphiné à destination des CE1 : avec une sélection de 8 livres pour la classe de CE1 + rencontre avec les CE1 de Faverges-de-la-Tour qui ont lu les mêmes livres (23/05/2024) + vote pour leurs livres parmi la sélection et résultats :

- I. L'île aux oiseaux, Peggy Nille (superbes illustrations)
- II. La journée sans écran, Emmanuelle Lepetit (BD)
- III. Jack Horner, Chasseur de Dinosaures ! (BD biographique)

⇒ Venue des **conteuses** 'les Baladacontes'. Des contes sur le thème du jardin/le potager destinés à tous les élèves de l'école.

Financement pris en charge par le Sou des écoles.

⇒ **PRIX NORD ISERE** : Ce prix est à destination des enfants et adolescents de la maternelle au collège sur le Nord Isère et a pour but de faire travailler en partenariat les écoles et les bibliothèques à travers des titres de littérature jeunesse. C'est un prix qui touche chaque année environ 18 000 jeunes qui lisent les 4 titres de leur sélection et votent pour celui qu'ils ont préféré. Le Prix Nord Isère des jeunes lecteurs récompense donc 5 auteurs de la littérature jeunesse, grâce à l'investissement des enseignants et des bibliothécaires du territoire Nord Isère. Les livres en compétition sont choisis par un comité de libraires et bibliothécaires pour promouvoir une littérature jeunesse actuelle et innovante.

⇒ « **Un livre pour les vacances** » 2024 : comme chaque année, l'opération « Un livre pour les vacances » permet à tous les écoliers de CM2 de recevoir une œuvre de la littérature française pour les accompagner durant les vacances d'été. En 2024, c'est la nouvelle "L'homme qui plantait des arbres" de Jean Giono que les élèves pourront découvrir, avec des illustrations de Pierre-Emmanuel Lyet. Récit initiatique, il invite les élèves à développer leur conscience écologique et l'importance de protéger la nature, dans le contexte du changement climatique. Le livre sera remis aux CM2 de manière officielle avec le dossier scolaire des élèves. C'est un temps officiel pour que la directrice dise au revoir aux CM2.

SCIENCES et TECHNOLOGIE

⇒ **PROJET IMPRIMANTE 3D** au CM2 : Projet d'impression 3D + travail sur Scratch® (Scratch est un langage de programmation conçu pour faire découvrir le codage informatique aux enfants à partir de 8 ans. C'est aussi le nom du logiciel libre qui permet de le manipuler, d'expérimenter et de créer des petits programmes, des histoires animées ou des jeux vidéo) avec la fabrication d'un petit robot (impression 3D + Scratch® + électronique) qui sera exposé dans la classe.

Scratch® est utilisé au collège (le symbole de Scratch®, c'est un chat). On peut faire des choses très simples mais on peut aussi programmer des moteurs (pour actionner une roue par exemple). C'est très facile d'accès. Ça fonctionne comme un langage de programmation. C'est très ludique et on voit très vite des résultats.

FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

⇒ **APER (Attestation Première Education à la route)** : en partenariat avec les VDD, les élèves de CM2 ont passé l'APER à l'Ecole Thévenon, avec un circuit installé par les animateurs des VVD pour circuler à vélo (avec une vraie signalétique). Les élèves sont évalués sur le circuit sur une ½ journée, puis ils sont évalués sur un circuit piéton dans la Tour du Pin (s'orienter sur une carte + respect du code de la route pour les piétons). Attention : certains élèves ne se verront pas délivrer l'attestation même s'ils ont réussi les circuits, car M. Vaudey constate que le comportement des élèves aux abords de l'école n'est pas en adéquation avec la sécurité à la route (pas de casque sur les 2 roues (vélo, trottinette) ou usage des trottinettes électriques avant 14 ans alors que c'est interdit²).

⇒ **FORMATION INTERNET** pour les élèves de CM2 : les élèves ont bénéficié d'une formation continue sur les dangers d'internet et sur comment en avoir un usage vigilant, sûr et responsable. Une attestation pour formaliser le parcours sera délivrée à la fin de l'année.

⇒ **ATELIER JEUX au CP**: ateliers jeux, les vendredis (rendus possibles avec la participation à tour de rôle des parents). Passerelles avec la nouvelle association ACCROJEUX de Saint-Jean-de-Soudain. L'association a été invitée par la classe (6 participants). Un 2^e RDV est prévu à la fin du mois de juin.

⇒ **INTERVENTION SUR LES JEUX DANGEREUX pour les CP / CE1 (25 et 26/03/2024)** : intervention sur les jeux dangereux (organisée avec le CISP, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) avec l'intervention de la présidente de l'association « APEAS³ – jeu du foulard », Françoise COCHET. L'association APEAS agit depuis 2002 pour lutter contre les accidents dus à des jeux dangereux par l'information des parents, la formation des professionnels et la prévention des enfants dans les classes et les centres de loisirs. Dotée d'un conseil scientifique et d'un conseil d'administration, son rayonnement est international et ses outils, traduits pour certains en plusieurs langues, permettent d'intervenir efficacement de la maternelle au lycée. L'intervention se déroule en 2 temps : un 1^{er} temps avec des saynètes projetées sur écrans + débrief et un 2^{ème} temps où on parle du corps humain (la respiration, comment ça marche, etc.) car quand on a connaissance et conscience du fonctionnement de notre corps, on comprend les risques de certains jeux. Le personnel du péricolaire a également eu une formation sur les jeux dangereux. Il y a également eu une réunion à destination

des parents organisée le 25/03/2024 en soirée pour les communes des VDD. Il y a seulement eu 13 participants (dont 2 de Saint-Jean-de-Soudain).

⇒ **3^{ème} CONSEIL D'ELEVES** : Il aura lieu le 18 juin pour faire un bilan de l'année écoulée et notamment, l'aboutissement, ou non, des projets. M. Vaudey rappelle que les demandes et le suivi des projets doit venir des élèves. Si les élèves ne sont pas moteurs, l'enseignant ne va pas porter la demande à leur place (il est là pour accompagner). C'est le cas de sa classe : les élèves n'ont pas donné suite pour le projet retenu et ils n'ont pas fait de demandes à la mairie. La mairie, elle, est à l'écoute et en attente des demandes de projet. Les CE1 avaient demandé à acheter des fleurs pour installer dans l'enceinte dans l'école. La demande d'un brumisateur (par les CP) a été refusé par la mairie pour des raisons de sécurité. Pour l'année prochaine, il est nécessaire d'imposer une date buttoir pour déposer les demandes à la mairie.

ENTREE EN PS / AU COLLEGE

⇒ **ACCUEIL FUTURS PS**: 16 familles sur 21 ont participé à la réunion d'intégration des PS ce 06/06/2024. Ce temps fort s'est bien déroulé avec une visite des locaux (salle de sieste + cantine + salle de motricité). Ce temps est important car c'est la seule fois où les parents ont la possibilité/l'autorisation de rentrer en classe avec leur enfant.

⇒ **VISITE DES COLLEGES** :

Particularité de cette année, les visites des collèges (DES DAUPHINS et LE CALLOUD) ont eu lieu le même jour, 28/06/2024 (Pour rappel, les foyers dépendent de l'un des 2 collèges selon leur lieu de résidence). Mme Bordazzi accompagne les CM2 aux Dauphins et M. Vaudey, les CM2 au Calloud. Concernant le collège des Dauphins, nous n'avons pas d'information quant au déroulé de la journée et si on se base sur le temps fort de l'année dernière, à savoir, les élèves sont répartis dans des classes avec des cours le matin + déjeuner au réfectoire, puis retour à l'école. Pour le Calloud, tous les élèves des CM2 qui dépendent de ce collège sont réunis dans des classes « fictives » avec quelques 6^e qui les accompagnent pour suivre les cours (des révisions pour les mettre à l'aise) + déjeuner au réfectoire + poursuite des cours l'après-midi (dont EPS). Le Calloud veut connaître le nombre d'élèves qui sera effectivement inscrit au Calloud. La question se pose des élèves qui vont intégrer le privé ou un autre établissement : Que fait-on d'eux sur cette journée ?

⇒ Dans la liaison avec le collège, beaucoup de temps forts sont mis en place tout au long de l'année pour préparer au mieux la transition :

1. En décembre : intervention des infirmières des 2 collèges sur la puberté (en classe commune (et avec l'enseignant) d'abord, puis intervention séparée (non mixte) et sans l'enseignant.
2. En février : la classe de CM2 reçoit les principaux des collèges. Cette année, Le Calloud est venu seul. Présentation du collège et échange avec les CM2.
3. En mars : dans le cadre de l'APER, les CM2 auraient dû aller pique-niquer dans le parc du collège mais la météo en a décidé autrement.
4. Intervention du professeur d'allemand : Mme BOLZE (professeur d'allemand sur les 2 collèges) pour une initiation à l'allemand. Au collège du Calloud, il y a une 6^e bilingue avec anglais/allemand.
5. 24/05/2024 : journée portes ouvertes au Calloud. Le collège a proposé aux CM2 d'y participer en venant y exposer une sculpture sur le thème du recyclage.
6. 28/06/2024 : visite des 2 collèges
7. Dernière semaine : les anciens élèves de St-Jean-de-Soudain scolarisés au Calloud viennent présenter le collège au CM2 (des 6^e, mais aussi des 4^e) pour défaire les peurs des futurs collégiens. Ce temps d'échange permet d'avoir une vision globale sur le Collège.

Il y a une vraie plus value à faire cette liaison : les futurs collégiens connaissent les locaux + les

principaux + certains enseignants. La visite du 28/06 est une vraie répétition pour le jour de la rentrée en 6^e. Les échanges avec les anciens élèves sont très précieux, car la peur des grands est très ancrée et c'est bien que des 4^e viennent témoigner et partager leur expérience.

PARCOURS EDUCATIF DE SANTE DES ELEVES

- ⇒ **RENCONTRE AVEC LA PMI** : les lundi 17 juin et vendredi 21 juin, les élèves de PS seront vus par l'infirmière. Ces temps permettent de détecter notamment des problèmes de langage.
- ⇒ **INTERVENTION DE L'INFIRMIERE SCOLAIRE** : Mme MONGOUST pour les élèves de CM1 sur la question de la puberté. Vendredi 7 juin prochain. On souhaite que l'intervention soit pérenne dans les années à venir.
- ⇒ **OLYMPIADES** : en raison du mauvais temps, les Olympiades initialement prévus le vendredi 31 mai seront reportées au jeudi 13 juin. Chaque équipe composée d'élèves de la PS au CM2 tournera sur les différents ateliers proposés par les enseignants, les ATSEM et le personnel périscolaire. Courses de haie, de vitesse, de relais, saut en hauteur, corde à sauter, lancer d'adresse ...seront au programme.
- ⇒ **PETIT DEJEUNER** : le mardi 2 juillet au matin, tous les élèves prendront leur petit déjeuner ensemble dans la cour de l'école élémentaire. Les maternelles et la classe des GS/CP sont invités par le bâtiment élémentaire.

FORMATION D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

⇒ **SORTIES SCOLAIRES** financées par le Sou des Ecoles :

- les PS, MS, GS et CE2 ont visité le palais idéal du facteur Cheval (21/05/2024). Pour les CE2 = ça s'est très bien passé (ils avaient un petit questionnaire à remplir) + atelier sur le thème de la flamme olympique (car la flamme passait par la ville). Pour les PS/ MS = Visite le matin + « recherche et trouve de personnages » + puis activités nature dans le parc derrière le palais

- CM1-CM2 : journée au musée des Confluences à Lyon avec un atelier sur le travail de conservateur de musée avec une mise en situation (une alarme retentit dans le musée. La raison : une vitrine cassée et une main de momie est contaminée. Que fait-on ?), puis une visite guidée sur les minéraux. Une journée très confinée avec une météo capricieuse qui n'a pas permis un pique-nique en extérieur, mais dans une cave du musée.

- CP-CE1 : ce sera une sortie nature autour de l'école pour ne pas être tributaire des cars et de la météo. Il reste à définir la date.

Le sou a pu financer à hauteur de 500 € par classe, mais certaines sorties coûtent plus chers que d'autres. Le sou propose de donner une enveloppe globale et que les classes en dispose comme elles le veulent en concertation (intervention, sortie, projet, etc.).

ECOLE INCUSIVE

⇒ Les nombreux échanges entre les enseignants, le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés), les familles et le pôle ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) permettent dans la grande majorité des cas de proposer des conditions d'enseignement propices aux apprentissages pour les élèves concernés.

VIE SCOLAIRE (créer du lien entre l'école et les familles)

⇒ Cette année, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants d'élèves, la Mairie et l'école. Ces temps d'échange ont permis de répondre à certaines interrogations des parents, d'éclaircir des points soulevés au conseil d'école... Les échanges se sont voulus très respectueux et bienveillants.

⇒ **EXPOSITION** : une partie des œuvres artistiques effectuées cette année par les élèves sera exposée le samedi 29 juin matin dans les classes maternelle et élémentaire.

La kermesse organisée par le Sou des écoles se déroulera à la suite et toute l'après-midi sur le plateau d'Orgères.

⇒ **Non remplacement des enseignants absents :**

Absences des titulaires : Exceptionnellement, la directrice a demandé aux familles de garder les enfants ce 06/06/2024 car il y avait 2 enseignants absents non remplacés. Les familles ont joué le jeu et l'école les en remercie, pour les enfants comme pour les enseignants, sinon on aurait eu des effectifs à 35 élèves par classe, ce qui n'est pas tenable. On assure la sécurité mais pas la continuité des apprentissages.... Grâce à l'effort des parents, les effectifs ont été divisés par 2.

Remplacement : depuis l'intervention des représentants de parents d'élèves auprès de Mme Volpi, Mme Pagnier est remplacée tous les mardis.

TRAVAUX À VENIR

Extension de l'école :

- La nouvelle plonge est opérationnelle depuis ce 06/06/2024.
- Mise en marche des nouveaux locaux (opérationnels à la rentrée). Sur ce dernier mois, on va pouvoir réajuster s'il manque du matériel, etc.
- La CTA n'est pas en place. C'est en cours.
- Achat de nouveau mobilier prévu pour la cantine, pour se débarrasser du matériel de crèche (table et chaises). Par ailleurs, la mairie a prospecté pour acheter des chaises plus légères et moins bruyantes, en alu (à ranger en appui sur table) pour faciliter le travail du personnel.
- Le SYCLUM a fait des pesées de ce qu'on jette, ce qui a permis de sensibiliser les enfants au gaspillage. L'objectif : avoir des bacs à composte (Procédure de recyclage avec broyat, brassage, par le personnel technique). Mme Cutivet souhaite associer tout le monde dans ce projet.
- Le pain est proposé en fin de course dans le self = moins de gaspillage.
- A la rentrée, l'entrée des CP de Mme Morand se fera à nouveau par l'arrière comme avant les travaux.

Pour l'ensemble du conseil,
Mme Bordazzi Célia, directrice

¹ <https://www.ih2ef.gouv.fr/evolution-de-la-taille-des-classes-du-premier-degre>

² Un décret publié au Journal officiel le 1er septembre 2023 a relevé à 14 ans l'âge minimum pour conduire un trottinette électrique. Il était jusque-là de 12 ans.

³ Accompagner - Prévenir - Éduquer - Agir - Sauver